Le Monde.fr : Imprimer 20/01/12 07:32

Le Monde.fr

Delanoë : "M. Fillon utilise les institutions de l'Etat à des fins partisanes"

LEMONDE.FR | 19.01.12 | 19h37 • Mis à jour le 19.01.12 | 19h38



<u>Bertrand Delanoë ne décolère pas contre François Fillo</u>n. Lors de ses vœux à la presse, jeudi 19 janvier, le maire de Paris s'en est pris, de nouveau, vigoureusement au <u>premier ministre, également candidat aux</u> <u>législatives dans la capitale</u> : il lui reproche notamment de bloquer son projet de rendre piétonne une partie des berges de la Seine.

Dans une lettre au maire de la capitale, le 12 janvier, M. Fillon a notifié à M. Delanoë que "l'Etat n'entend pas signer la convention avec la ville de Paris" autorisant "les projets d'aménagement de la rive gauche" de la Seine. M. Fillon porte ainsi un coup d'arrêt au projet de la ville d'interdire la circulation automobile, sur la rive gauche entre les ponts Royal et de l'Alma. Cette fermeture devait intervenir à l'été 2012.

"JE NE PEUX PAS EMPÊCHER M.FILLON D'ÊTRE SECTAIRE"

"Certes, le port autonome de Paris", propriétaire des berges de la Seine avec lequel la ville est tenue de signer des conventions pour mener à bien son projet "est une institution d'Etat, a admis, jeudi, M. Delanoë, mais le rôle du premier ministre est-il bien de donner un ordre à un organisme qui a par ailleurs adhéré à la réalisation de ce projet local dont il espère un retour financier important ?", s'est-il interrogé.

Pour le maire de la capitale, M. Fillon "viole l'esprit" de la loi et "utilise les institutions de l'Etat à des fins partisanes". "Je ne peux pas empêcher M.Fillon d'être sectaire", a-t-il dégainé. Le premier ministre "a décidé d'être le relais de la minorité la plus réactionnaire de la droite parisienne", a considéré M. Delanoë.

Mais, a-t-il prévenu, "je montrerai aux Parisiens que la droite parisienne minoritaire épaulée par le premier ministre veut une autoroute urbaine dans un des endroits les plus beaux du monde". Pour lui, M.Fillon est le représentant "d'une famille politique qui, dans les années 70 rêvait d'adapter la ville à la voiture".

"PAS DE PUTSCH"

M. Delanoë a, toutefois, indiqué qu'il continuerait ses "travaux avec Ports de Paris". "Mais je ne ferai pas de putsch", a-t-il précisé. Avant d'ironiser : " quelle que soit l'issue du scrutin M. Fillon ne sera plus Premier ministre dans trois mois!"

La Seine n'est pas l'unique terrain d'affrontement entre l'Etat et la mairie. Les bras de fer juridiques entre eux se multiplient sur les chantiers et les marchés publics de la capitale. C'est le cas du chantier des Halles. A la suite d'un recours du préfet de la région lle-de-France, Daniel Canepa, le tribunal administratif de Paris a annulé, le 6 janvier, un avenant au marché de maîtrise d'oeuvre de la Canopée, futur plafond de verre qui coiffera le centre commercial. Le préfet avait considéré que la ville aurait dû soumettre cet avenant à un nouvel appel d'offres dans la mesure où il

Le Monde.fr : Imprimer 20/01/12 07:32

augmentait de 28 % le coût global du chantier de la Canopée. La mairie a fait appel de la décision du tribunal.

Jeudi, M. Delanoë a affirmé que cette décision ne ralentira pas le projet. Au passage, le maire de la capitale a expliqué que la ville qui co-finance la future Philarmonie de Paris a été fortement incitée par l'Etat à donner son accord, sans nouvel appel d'offres, à un avenant qui augmente de 31 % le montant du chantier. "Il y a deux poids deux mesures", considérait, mercredi, de son côté Anne Hidalgo, première adjointe du maire, en charge des grands projets urbains.

Autre pomme de discorde entre la ville et l'Etat : le projet d'installation du ministère de la Défense dans le 15 e arrondissement. Ce futur site contrecarre l'intention de M. Delanoë de déménager un garage à bus pour construire à la place 500 logements en partie sociaux. Le maire, a annoncé, jeudi, qu'au prochain conseil de Paris les 6 et 7 février, il "proposera à la majorité d'exprimer un avis négatif sur le projet de l'Etat tel qu'il est". "Les élus UMP du 15e proches de M. Fillon ont fait en sorte que le projet du ministère de la défense empêche de construire de nouveau logements sociaux en plus dans l'arrondissement ", decryptait, mercredi, Mme Hidalgo.

"EN APPUI D'INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES PARTICULIERS"

Dans un courrier au premier ministre le 13 janvier, en réponse à la lettre que M.Fillon lui a adressée le 12 janvier, M. Delanoë écrit qu'il trouvait "choquant que l'administration préfectorale soit amenée sous [sa] responsabilité, à engager une série de recours contentieux contre d'importants marchés conclus par la ville de Paris".

Le maire de Paris déplorait que certaines de ces actions aient été engagées "sous la pression de l'opposition municipale". D'autres "viennent en appui d'intérêts économiques particuliers", écrit-il. Début 2011, après qu'une filiale d'EDF et de Veolia, Citelum avait été écartée par la ville du marché de l'éclairage public de Paris, pour vice de procédure, M. Canepa a introduit un recours devant le tribunal administratif estimant que la mairie a eu tort de choisir le concurrent de Citelum, sans relancer l'appel d'offres. En juin 2011, le tribunal a donné raison à la ville.

"Il nous a semblé voir qu'il y avait quelque rapport entre l'argumentaire de l'entreprise écartée et la démarche du préfet, a ironisé, jeudi, M. Delanoë. Le tribunal a donné tort au préfet, c'est-à-dire à Fillon en quelque sorte", a relevé, dans un sourire, le maire de la capitale.

Béatrice Jérôme avec Laurine Moreau

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Charte groupe |

Journal d'information en ligne, lud Wohaide et contacts l'Explicité in pandrame de molet de l'actualité. Découvrez chaque jour toute l'info en direct (de la politique à l'économie en passant par le sport et la météo) sur Le Monde.fr, le site de news leader de la presse française en ligne.